

Pour mesurer le chemin parcouru : extrait des *Chroniques du lundi* (14 octobre 1895) de Françoise (pseudonyme de Robertine Barry)

Robertine Barry and Anne Carrier

Volume 1, Number 1, 1988

À propos d'éducation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057503ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057503ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Barry, R. & Carrier, A. (1988). Pour mesurer le chemin parcouru : extrait des *Chroniques du lundi* (14 octobre 1895) de Françoise (pseudonyme de Robertine Barry). *Recherches féministes*, 1(1), 113–118. <https://doi.org/10.7202/057503ar>

DOCUMENT

POUR MESURER LE CHEMIN PARCOURU

Nous publions ici un texte de Robertine Barry publié dans les *Chroniques du lundi* (1900), recueil d'articles parus de 1891 à 1895 dans *La Patrie* de Montréal. Anne Carrier, auteure d'une thèse de doctorat (département des littératures, Université Laval, 1988) sur la chroniqueuse, a rédigé les commentaires. Nous renvoyons les lecteurs et lectrices intéressé(e)s à connaître les références des notes explicatives à la thèse intitulée *Françoise (pseudonyme de Robertine Barry) : édition critique des Chroniques du lundi (1891-1895)*.

Lundi, 14 octobre [1895]

— Quand verrons-nous, me faisait remarquer, l'autre jour, une jeune femme, en passant devant ce superbe édifice qui s'appelle l'Université, quand verrons-nous les canadiennes admises à y suivre les cours destinés à accroître leur instruction et à leur donner la place qui leur revient dans la société¹ ?

Il y a un demi-siècle, on aurait considéré cette proposition comme tout à fait insensée; aujourd'hui, en jetant les yeux autour de nous, on peut apprécier le progrès que les connaissances du sexe féminin ont fait en quelques années.

On commence à ne plus s'étonner que nous souhaitions étendre nos désirs au-delà des bornes de la sainte ignorance qu'on s'était plus à nous marquer. Il est temps d'en finir avec ces méthodes absurdes d'enseignement insuffisant, à vues étroites et à connaissances restreintes, qui nous préparent si peu à la grande lutte de la vie².

Bien que plusieurs, — et souvent les pires adversaires de la revendication des droits féminins sont des femmes, — [...] bien que plusieurs, dis-je, nous disputent encore l'admission aux études classiques, il en est cependant un grand nombre qui ont compris que la femme a besoin, dans son intérêt et dans celui de l'humanité, de l'entier développement de ses facultés intellectuelles, de cette éducation forte et profonde que l'on croit indispensable à l'autre sexe.

On l'a si bien compris que les universités de l'étranger ont presque toutes ouvert leurs portes aux femmes.

En Suisse et en Suède, dans le Danemark, la Finlande, la Hollan[d]e et l'Italie, les femmes ont le privilège de suivre les cours qui se donnent dans les universités de ces différents pays³.

Dans la grande République française, le Collège de France et la Sorbonne recrutent, parmi les jeunes filles, nombre d'élèves, des fréquentantes assidues⁴.

Tout récemment encore, je lisais que Mlle Jeanne Beneben, après un examen très sérieux, avait été admise à la licence en droit, et quelle était sortie bonne première d'un concours où tous les autres compétiteurs portaient barbe⁵.

En Angleterre, on compte plusieurs universités exclusivement consacrées aux femmes.

Dans l'université de Bombay, on cite des travaux d'érudition très profonde, accomplis par la partie du sexe féminin qui y suit des cours⁶.

Il semble presque superflu de parler du développement extraordinaire que l'instruction des femmes a prise, depuis quelques années, aux États-Unis⁷, et, — détail encourageant à noter, — dans toutes les écoles publiques où les deux sexes font la lutte pour la prépondérance intellectuelle, ce sont les femmes qui remportent la victoire : elles sont les premières à la classe et dans les concours.

Cela ne doit donc plus nous étonner que quelques hommes soient si hostiles au syst[è]me d'instruction supérieure, que nous réclamons comme notre droit.

À Montréal, l'université McGill offre ces avantages aux deux sexes qui la fréquentent⁸.

Quand l'université Laval en fera-t-elle autant ? Nous pouvons invoquer, comme précédent, l'université catholique de Washington, qui vient d'admettre des femmes au nombre de ses étudiants⁹.

Un professeur de Laval me racontait dernièrement combien la modestie et la dignité des jeunes filles du McGill l'avaient charmé et, cependant, dans la même entrevue, il m'annonçait qu'il venait de refuser une jeune fille qui sollicitait la faveur de suivre quelques cours à son université.

Oui, la logique des hommes, parlons-en ! Elle est jolie parfois.

Patience, pourtant, cela viendra. Je rêve mieux encore, je rêve, tout bas, que les générations futures voient un jour, dans ce vingtième siècle qu'on a déjà nommé « le siècle de la femme », qu'elles voient, dis-je, des chaires universitaires occupées par des femmes.

Et ce ne serait pas la première fois d'ailleurs.

Les universités de Bologne et de Padoue ont compté et comptent encore plusieurs femmes parmi leurs docteurs.

C'est ainsi qu'on a vu à Bologne la fille du célèbre canoniste, Jehan Audry, remplaçant, au besoin, son père dans la chaire de théologie¹⁰. Christine de Pisan, — elle-même poète, moraliste et historien, — dit, à ce sujet, que la belle Nouvelle se voilait en ces circonstances, « afin que sa beauté n'empeschât pas la pensée des coutants¹¹. »

Hélène Cornaro, qui fut la gloire de l'université de Padoue, était à la fois philologue, poète et littérateur, parlait l'espagnol, le français, le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, discutait sur la théologie, l'astronomie, les mathématiques, et conquit solennellement le doctorat en philosophie dans la cathédrale de Padoue.

Ces universités, ayant apprécié toute l'excellence intellectuelle de la femme, ont continué les bonnes traditions, en accordant des chaires à d'autres femmes, qui font actuellement, à juste titre, la gloire et l'honneur de notre sexe.

Même avant la fondation des universités, on peut lire, en feuilletant notre histoire, qu'au moyen-âge, les monastères d'Angleterre, d'Irlande et de France étaient des pépinières de femmes érudites¹².

Les abbesses y figurent spécialement. Ce sont Bertile¹³, Ste-Gertrude¹⁴, Lioba¹⁵, Roswintha¹⁶, Hilda¹⁷, qui assistaient aux délibérations des évêques en synode.

Je ne sais ce que Nos Seigneurs les évêques auraient répondu à une députation féminine demandant à assister au concile qui s'est tenu dernièrement à Montréal¹⁸ !

Il aurait été plus difficile encore à nos abbesses de présenter leur requête dans la langue d'Homère et de Virgile, comme le faisaient, au temps jadis, leurs illustres prédécesseurs.

Quand reverrons-nous des femmes de ce savoir et de cette science ? On serait presque tenté de croire, par la comparaison entre ces siècles et le nôtre, que nous avons rétrogradé dans la civilisation.

Il est vrai d'ajouter que les encouragements ont toujours fait défaut. La plupart des hommes, poètes, littérateurs et écrivains, ont épuisé leur verve en satires, plaisanteries ou critiques contre les femmes qui veulent sortir de l'ornière de l'ignorance qu'on leur assigne pour tout lot.

Que dire de cette pensée d'Aristote, qu'on lit dans une de ses œuvres :

« Les Mityléniens honorèrent Sapho, quoique ce fût une femme¹⁹. »

Cela ne donne-t-il pas la mesure du préjugé barbare ?

Mais, vive Dieu ! comme on disait au temps de Henri IV, il viendra un jour où ces messieurs seront forcés de nous honorer, *quoique nous soyons des femmes*.

1. Marie Sirois (12 mars 1878-2 février 1934) est la première femme à obtenir un grade d'une université francophone d'Amérique du Nord; ainsi, en 1904, elle se mérite « avec éloges » un certificat d'études littéraires de l'Université Laval, certificat qui, contrairement au baccalauréat, n'apporte pratiquement aucun avantage à sa détentrice.
Ce n'est qu'en 1910 que le Collège Marguerite-Bourgeois s'affilie à l'Université de Montréal, et en 1925 que le Collège Jésus-Marie s'associe à l'Université Laval, permettant ainsi à leur étudiantes de suivre un cours classique, et d'accéder ensuite aux études supérieures. L'Université Laval ouvrira ses portes aux femmes en 1910; l'Université de Montréal les accueillera en 1915.
L'Université Laval engage Agathe Lacoursière-Lacerte, sa première enseignante, en 1939; professeure d'espagnol jusqu'en 1955, elle donne son nom au pavillon des étudiantes. L'établissement attendra jusqu'en 1985 pour nommer ses premières doyennes. Thérèse Rousseau-Houle à la faculté de droit, et Élise Paré-Tousignant à la faculté des arts. Avec le rapport du comité d'études sur la condition féminine, *L'Université Laval au féminin* (1980), l'Université Laval crée une chaire d'études sur les femmes et s'apprête à mettre sur pied un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.
2. Écrivant à Marie Sirois, pour lui dire qu'elle obtenait un certificat et que celui-ci ne lui serait pas remis à la collation des grades, mais bien envoyé « in petto », le recteur Mathieu affirme qu'« il faut bien se rappeler que les femmes ne sont pas condamnées à la médiocrité ».
3. Suisse, 1846 : Joséphine Stadlin et Elise Lidler sont autorisées à suivre des cours à la faculté de philosophie de Zürich;
Suède, 1870 : les Suédoises peuvent passer les examens donnant accès à l'inscription universitaire; 1873 : elles peuvent se présenter à toutes les épreuves universitaires, sauf en théologie et aux grades les plus élevés en droit;
Danemark, 1875 : date de l'entrée des femmes à l'université;
Finlande, 1870 : entrée des femmes à l'université; 1883 : ouverture, à Helsingfors, de la première école mixte qui prépare les élèves des deux sexes au baccalauréat;
Italie, 1878 : entrée des femmes à l'université; une journaliste de *la Fronde*, Maximilienne Blais, écrit que, « [...] de l'année 1877 à 1898, 137 diplômes de l'enseignement supérieur ont été acquis par des femmes qui avaient fait leurs études dans des universités italiennes » (*La Fronde*, Paris, 26 janvier 1900).
4. De 1865 à 1890, la France élabore son enseignement secondaire féminin; quelques différences fondamentales entre les programmes des filles et des garçons ferment alors les portes de

l'université à ces dames : ainsi, les filles au secondaire n'apprennent ni le grec, ni le latin, alors que la connaissance de la langue latine est obligatoire pour le baccalauréat... ; quant à la philosophie, elle risquerait d'en faire des « ergoteuses ».

Le Collège de France est réputé pour l'indépendance de sa recherche scientifique : ayant souvent servi à des enseignements nouveaux, il recrute des savants avec ou sans grade, et ouvre ses portes à toute clientèle. Les femmes assistent donc, dès 1838, aux cours qu'on y dispense.

Pour la Sorbonne, les choses sont un peu plus compliquées; on y donne bien des conférences pour les femmes en mars 1864, mais cette initiative ne crée nullement un enseignement supérieur féminin. Bien qu'il n'existe aucun document officiel pouvant témoigner de l'entrée des femmes en faculté, voici une chronologie qui donne un aperçu des premières inscriptions féminines à l'Université de Paris.

1866 : Première inscription féminine pour le doctorat en médecine : Madeleine Brès;

17 octobre 1867 : Quatre inscriptions féminines à la faculté des sciences de Paris (licence de math); les femmes inscrites sont cependant exclues des cours;

1868-1869 : Ouverture de la faculté de médecine;

1871 : Première inscription féminine à la faculté des lettres;

1874 : Admission de quelques étudiantes aux cours de la faculté des sciences;

1880 : Ouverture de la Sorbonne aux femmes; elle ne leur accorde cependant que des certificats, pas de grades universitaires;

1884-1885 : Ouverture aux femmes de la faculté de droit;

1887-1888 : Inscription de J. Chauvin et S. Bilcescu à l'école de droit;

1893-1894 : Inscription de la première étudiante à l'école de pharmacie de Paris.

Ainsi, malgré la loi Camille Sée du 21 décembre 1880, qui marque la volonté de la III^e République d'ouvrir les portes de l'université aux femmes, les filles devront attendre en février 1913 pour suivre des cours de latin en vue de la préparation au baccalauréat. Cependant, étant donné l'hétérogénéité des programmes, les filles auront encore à cette époque de la difficulté à s'intégrer dans l'enseignement supérieur. .

5. Premiers baccalauréats obtenus par des Françaises :

17 août 1861 : Julie Daubié (lettres);

18 avril 1863 : Emma Chenu (sciences).

Premières licences obtenues en France :

9 juillet 1868 : Emma Chenu (maths);

8 octobre 1871 : Julie Daubié (lettres);

17 juin 1887 : S. Bilcescu, Roumanie (droit);

12 juin 1890 : Jeanne Chauvin (droit).

Premiers doctorats obtenus en France :

15 juin 1870 : Mlle Garrett, Angleterre (médecine);

1892 : Jeanne Chauvin (droit).

6. 1830 : Ouverture du University College de Londres;

1848 : Ouverture du Queen's College, sur Harley Street.

1849 : Ouverture du Ladies' College, à Bedford Square;

1863 : Admission des filles aux « University local examinations »;

1868 : Cambridge inaugure ses « Higher Local Examination » pour femmes.

Octobre 1869 : Première promotion de graduées à Girton, « pionnier du féminisme universitaire »;

1878 : Ouverture de l'Université de Londres qui, selon sa nouvelle charte, autorise les femmes à suivre son enseignement sans restriction;

1879 : Trinity College, à Dublin, ouvre ses portes aux femmes.

1881 : Admission des femmes à Cambridge.

1884 : Admission des femmes à Oxford.

1892 : Les femmes sont admises dans les universités écossaises.

7. Au milieu du XIX^e siècle, la population féminine des Etats-Unis est mal distribuée : les hommes, partis pour l'ouest, laissent les huit états de l'est remplis de femmes. Par exemple, en 1860, le Massachusetts a un surplus de 27 000 femmes, et New York, de 38 000. Une des solutions envisagées pour régler le problème : dispenser aux femmes une éducation leur permettant de gagner leur vie elles-mêmes.
 Bien que la majorité des Américains de la fin du XVIII^e siècle considèrent l'éducation des femmes comme une menace pour la société, « The Young Ladies Academy of Philadelphia », la première institution d'enseignement pour femmes aux États-Unis, ouvre ses portes dans les années 1780 et l'Université de Boston leur donne les clés de l'enseignement supérieur en 1870. Cette ouverture précoce laissait présager que les barrières tomberaient rapidement pour les Américaines; pourtant, les femmes n'ont eu vraiment accès à toutes les universités du pays qu'en 1963, date à laquelle Harvard décide d'abolir ses « Radcliffe doctorates » et de décerner le même doctorat aux hommes et aux femmes. Voir à ce sujet Margaret W. Rossiter, *Women scientist in America; struggles and strategies to 1940*, Baltimore and London, The John Hopkins University Press, 1982, 439 p.
8. C'est grâce à Donald A. Smith que, le 6 octobre 1884, 28 femmes sont admises à la faculté des arts de Mc Gill; les « Donaldas » forment alors 15% des effectifs de cette faculté. En 1888, Mc Gill nomme ses premières B. A. : Eliza Cross, Blanche Evans, Georgina Hunter, Donalda Mc Fee, Martha Murphy, Alice Murray, Jane V. Palmer, Octavia Grace Ritchie.
9. *La Patrie* du 5 octobre 1895 (p. 8) avait pourtant démenti cette nouvelle en rapportant les paroles du recteur de l'Université de Washington, Mgr John J. Kesne :
 Cette nouvelle est tout à fait gratuite et prématurée. Une telle décision ne peut être prise que par le conseil des directeurs de l'université, qui n'a pas même encore eu l'occasion de discuter la question. § Je ne crois pas que des arrangements puissent être pris en aucune façon, pour l'admission des femmes aux cours durant l'année prochaine. Que nous devions en venir là, non seulement je le crois, mais je l'espère; mais la chose n'est pas encore accomplie.
10. Au début du XV^e siècle, Dorotea Bocchi, succédant à son père, devient professeure de médecine et de philosophie morale à cette même université.
11. Dans toutes ses œuvres, Christine de Pisan insiste sur l'importance de l'instruction pour les deux sexes. C'est en parlant d'une fille de Boulogne-la Grasse, dans la *Cité des Dames* (1404) qu'elle parle de la belle Novelle :
 la Novella, fille de Jehan Andry, le solempnel legiste, qui fut si lectree et si avant es loix que, quand il estoit occupez, qu'il ne pouvait vacquier a lire les leçons a ses escoliers, il envoyait Nouvelle, sa fille, en son lieu, lire aux escolles en chayerie. Et affin que la beauté d'elle n'empeschast la pensee des oyans, elle avoit une petite courtine au devant d'elle.
 (Mathilde Laigle, *le livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, Paris, Honoré Champion, 1912, p. 185-186.) Notons qu'une réédition de *la Cité des dames* vient de paraître : *la Cité des dames*, traduit et présenté par Thérèse Moreau et Éric Hicks, Paris, Stock, 1987, 291 p.
12. Influencée par Platon, la Grèce antique compte de nombreuses « femmes savantes », notamment en médecine, philosophie naturelle et chimie (Agamede, Agnodike, Arete, Aspasia, Axiothea, Cleopatra, Diotima, Elephantis, Laïs, Lasthenia, Metrodora, Saint Nicerata, Olympias, Ethel Sargant, Sotira, Theano); au Moyen-Âge, ce sont les Italiennes qui sont les plus nombreuses à décrocher des diplômes scientifiques (Abella, Dorotea Bocchi, Isabella Cunio, Jacobina Félicie, Alessandra Gilliani, Rebecca Guarna, Mercuriade, Troluta). Voir à ce sujet Marilyn Bailey Ogilvie, *Women Science*, London, The Mit Press, 1986, 254 p.
13. Française veut probablement parler de la reine Berthe, fille de Charibert et de Ingoberge, épouse du roi anglo-saxon Ethelbert. Initiée à la religion par sa mère injustement chassée du lit royal, Berthe, ou Sainte Adelberge, comme l'a prénommée l'histoire ecclésiastique, réussit à convertir son païen de mari.
14. Sainte Gertrude, abbesse anglo-saxonne, se qualifie elle-même de servante des religieuses; elle écrit en latin le livre des *Révélation*s.

15. Lioba, une autre abbesse anglo-saxone, quitte la direction du couvent de Winbourne pour rejoindre l'archevêque Boniface qui entreprend l'évangélisation des tribus germaniques.
16. L'histoire ecclésiastique rapporte l'existence de deux Roswintha : la première, auteure d'un traité de logique et d'une dizaine de pièces, prend la direction du monastère de Gandersheim vers 903; la seconde se distingue, un demi-siècle plus tard, par ses œuvres littéraires publiées en 1501, à Nuremberg, par Conrad Celtes, poète lauréat de Maximilien 1^{er}.
17. Au VII^e siècle, Hilda de Whitby fonde sept monastères et couvents. Elle jouit d'une grande renommée, réputée pour sa sagesse, sa connaissance de la religion et son amour pour les lettres sacrées.
18. Du 29 septembre au 9 octobre 1895.
19. De même Alcidas voulant prouver que les sages sont partout honorés : « Les habitants de Paros, dit-il, honorèrent Archilogue, quoiqu'il fût médisant; ceux de Chio, Homère, qui n'était pas leur concitoyen; ceux de Mitylène, Sapho, quoiqu'elle fût une femme [...] » (Livre deuxième, chapitre XXIII, Lieux des enthymèmes, § X. Induction, p. 259).